

REPUBLIQUE FRANCAISE



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Mercredi 14 Mars 2018

18h30

En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h40.

Procurations :

Mme Emmanuelle AZARD a donné procuration à Mme Régine LEMAITRE
Mme Françoise CHEROUTE a donné procuration à Mme Mireille BREMOND
Mme Mauricette AGIER a donné procuration à M Eric BRUCHET
M. Dimitri FARRO a donné procuration à M. Didier FERREINT
M. Régis ARMENICO a donné procuration à Mme Armelle ANDREIS
M.J Pierre CHABERT a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL

Absent sans procuration :

Mme Mireille BREMOND est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2018 ;

Remarques :

M. FERREINT est porté absent, alors qu'il avait donné procuration à Mme Reille, celle-ci étant malade n'a pu le représenter.

Mme REILLE était excusée.

Alors que Mme le Maire avait excusé M. ARMENICO pour son absence, suite à un accident de la circulation, ce n'est pas noté dans le Procès-Verbal.

M. RICARD souhaite apporter une précision sur la réponse de M. ALLEGRINI page 3, sur la subvention versée à l'association « Martyrs de Ste Anne » : « *on ne peut pas verser une subvention à une association dont on est membre* ». C'est le cas de la commune de Mallemort.

Vote à la Majorité,

Par 26 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

3 Abstentions : Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Jocelyne REILLE

Rapport n°1 Approbation du Compte de Gestion 2017 - Budget principal

Aucun débat

Vote à la Majorité,

Par 20 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN.

9 Abstentions : Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°2 : Compte Administratif 2017 – Budget principal

Mme EIDENWEIL fait remarquer que les couleurs utilisées dans le graphique pour la répartition des dépenses ne sont pas assez distinctes.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, Madame le Maire quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Vote à la Majorité

Par 18 voix Pour : Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT.

10 Abstentions : Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°3 : Reprise et affectation des résultats

Aucun débat

Vote à la Majorité

Par 20 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN.

9 Abstentions : Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°4 : Budget primitif de la commune – exercice 2018

Mme EIDENWEIL demande des précisions sur le montant des dépenses imprévues qui semble important et sur la pénalité liée à la loi SRU

Mme le Maire indique que nous n'avons prévu aucune dépense supplémentaire, que nous ferons tout pour contenir les dépenses, qu'il s'agit d'une simple mesure de prudence. La pénalité SRU est maintenue, mais nous pourrions déduire les dépenses engagées.

M.PIGNET souhaite des précisions sur les allocations compensatrices de l'Etat, des années précédentes.

Mme le Maire précise que l'Etat effectue des versements sous forme d'allocation de compensation en contre partie des dispositions fiscales qu'il prend et impacte les produits fiscaux.

Vote à la Majorité,

Par 19 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT.

10 Abstentions : Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°5 : Taux d'imposition - Taxes directes locales 2018

Mme EIDENWEIL demande quel est le montant applicable pour le calcul de la taxe d'aménagement

Mme le Maire répond que nous n'avons pas encore reçu les taux de l'assiette.

Quant à la taxe d'aménagement, c'est la Métropole qui effectue la calcul et nous informe du montant versé chaque trimestre.

Le montant de la taxe d'habitation devrait diminuer de 300 000 euros, le gouvernement s'est engagé à compenser à l'euro près.

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°6 : Autorisation de programme et crédit de paiement

Mme le Maire informe que les APC concernant les travaux de voirie, ceux de la rue Joliot Curie ont pris un peu de retard, il reste du foncier à régulariser. Les travaux d'extension et de réhabilitation de la nouvelle maison des associations font l'objet du rapport n° 12 qui sera présenté par M. BRUCHET.

Vote à la Majorité,

Par 20 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN.

9 Abstentions : Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°7 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Association Cycliste des As en Provence (ACAP).

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°8 : Vote de la tranche 2017 du CDDA période 2014/2018

Il s'agit d'adopter la tranche 2017 du CDDA de la période 2014/2018, pour un montant de travaux de 3 570 000 € HT en intégrant les effets des transferts de compétence de la Métropole au 1^{er} janvier 2018, pour ce qui concerne les travaux sur le réseau pluvial.

Mme ANDREIS qui regrette de n'avoir aucune information sur l'aménagement des abords du donjon.

M. BRUCHET répond que les problèmes fonciers sont en cours de règlement, des esquisses ont été réalisées et seront présentées en commission urbanisme.

Mme ANDREIS souhaite des informations sur la réhabilitation du pont suspendu

Mme le Maire informe que le rapport n°11 porte sur l'acquisition de la maison pontière qui passera dans le patrimoine communal mais le vieux pont est un bâtiment Départemental. Des échanges se font avec le Maire de Mérindol pour travailler ensemble sur la réhabilitation de monument mitoyen aux 2 Départements
En ce qui concerne la maison pontière, il s'agit d'un projet communal, la toiture est classée par l'ABF

La restauration du pont suspendu a été validée par les départements du Vaucluse et des Bouches du Rhône. Des appels d'offre ont été lancés.

Mme REILLE demande si l'aménagement du centre-ville concernera uniquement la voirie

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'aménagement et de fonctionnement urbain (revêtement, mobilier urbain..).

Vote à la Majorité,

Par 20 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN

9 Abstentions : Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°9 : Révision des loyers communaux

Aucun débat

Vote à l'**Unanimité**,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°10 : Création et mise à jour du tableau des effectifs

Mme REILLE avait demandé lors de la commission du personnel qu'apparaisse le nom des agents pour suivre au mieux les modifications

M. ALLEGRINI indique que l'organigramme sera actualisé puis diffusé auprès des membres du conseil municipal.

Vote à l'**Unanimité**,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER),

Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°11 : Acquisition de la maison pontière

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°12 : Autorisation dépôt PC pour la maison des associations

Présentation d'un diaporama

Mme POURCIN demande qui s'occupera de la gestion des salles mises à disposition pour les associations

M. BRUCHET répond que le service association de la Mairie gère déjà les réservations

Mme EIDENWEIL s'étonne que la cour à l'arrière ne soit pas totalement utilisée.

Mme le Maire rappelle que cet espace ne nous appartient pas **totalement (modifié le 19/04/18)* et n'est pas exploitable et n'est pas à vendre.

Mme ANDREIS apporte des remarques sur le projet qui est présenté et notamment sur l'extension prévue qui ne respecteraient pas les valeurs architecturales

M. BRUCHET rappelle qu'il s'agit d'une simple esquisse

Mme ANDREIS souhaite avoir si possible une copie des plans pour travailler dessus

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'un projet global afin de mettre en évidence la volumétrie du bâtiment. Elle propose à M BRUCHET de programmer une commission communale urbanisme avant le dépôt du projet définitif et rappelle que les avis pris auprès des associations étaient très positifs.

M. PIGNET demande quel délai est envisagé pour le dépôt du permis.

M. BRUCHET répond dans 1 mois et demi environ, le temps nécessaire à la commission urbanisme de travailler sur ce projet.

Mme EIDENWEIL propose de nommer ce lieu « Maison de la Culture » plutôt que « Maison des Associations » et demande si une personne assurera la permanence

Mme le Maire se porte en faux sur la remarque de Mme EIDENWEIL et souligne que ce bâtiment n'est pas uniquement dédié à la Culture mais bien aux Associations. Il y aura mutualisation des associations. Toutes auront leur boîte à lettres.

Elle fonctionnera en gestion libre.

M. PIGNET s'inquiète sur l'accès des futures associations à ce lieu.

M. ALLEGRINI précise que les salles seront exploitées au maximum par rapport aux créneaux disponibles et cela pour toutes les associations

Mme REILLE demande quelles sont les associations de la petite enfance

Mme le Maire indique qu'il s'agit de la PMI, des assistantes maternelles.

M. MARTIN demande si l'Avant-Projet Définitif (APD) est élaboré

M. BRUCHET précise qu'il l'est, mais pas encore validé.

M. FERREINT regrette que les remarques généralement proposées en commission n'aient pas été retenues. M.BRUCHET répond que ces esquisses architecturales n'ont pas été encore présentées en commission

Mme POURCIN pense qu'il vaudrait mieux reporter cette délibération au prochain conseil.

Mme le Maire répond que les contraintes des délais ne permettent pas de reporter ce dossier.

Vote à la Majorité

Par 19 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN.

10 Abstentions : M.Claude POUZOL, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°13 : Autorisation dépôt PC logements sociaux AV Charles de Gaulle (rue Corneille)

M. MARTIN fait remarquer que cette rue porte le nom de rue Corneille

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°14 : Autorisation dépôt PC réalisation d'un parc de stationnement dédié à un programme logements sociaux rue F Mistral

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°15 : Cession de parcelles au Département

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°16 : Déclaration préalable travaux de ravalement de façade

Mme EIDENWEIL regrette la décision de la mairie d'interdire les façades en pierres apparentes, c'est la richesse de notre région. Elle ne peut accepter que les habitants ne puissent choisir la pierre ou le crépi. Elle votera contre ce rapport, car les hameaux ont des façades en pierres apparentes et il importe de défendre ce patrimoine provençal

Mme ANDREIS indique que lors d'un mandat précédent, les Bâtiments de France lui avaient indiqué que la pierre était prescrite pour les ruelles annexes et le crépi pour les rues principales.

Elle pense qu'uniformiser et avoir un style général est une très bonne chose.

Mme le Maire rappelle qu'il s'agit d'une déclaration préalable de travaux, qu'elle doit permettre avec l'ABF d'analyser, non d'obliger, qu'elle vise à obtenir une certaine harmonie dans le village.

M. BRUCHET rappelle que dans les prescriptions du règlement il est surtout obligatoire de choisir la couleur de la façade crépie dans le nuancier élaboré avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

M. FERREINT se demande si les hangars agricoles doivent répondre aux mêmes règles architecturales. M. BRUCHET répond que le dossier est systématiquement étudié au service Urbanisme avec avis du CAUE

Mme REILLE souligne qu'il y a encore des murs en parpaings non crépis, cela n'est pas du tout esthétique.

Mme le Maire indique que le PLU actuel oblige l'enduit mais pour ce qui est des constructions antérieures nous ne pouvons obliger une personne à enduire mais on essaie de les inciter.

Vote à la Majorité,

Par 26 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Philippe PIGNET.

Par 2 voix Contre : Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT)

1 Abstention : Nadine POURCIN

Rapport n°17 : Acquisition de la parcelle B519 dans le cadre du droit de préemption de la SAFER

M. MARTIN fait remarquer que la commune n'a pas vocation à être une banque. Avec ces achats successifs, on le devient. De plus il est proposé systématiquement la même personne pour souscrire ces baux.

Mme le Maire répond que ces acquisitions évitent la spéculation foncière. La commune a de bonne relation avec la SAFER, qui travaille en amont pour connaître les agriculteurs intéressés. Ce n'est que dans une 2^{ème} étape que la commune fait préemption et propose des baux aux agriculteurs. La terre agricole a vocation à être exploitée par un agriculteur.

M. FERREINT rappelle que cela intervient après une démarche de la SAFER.

Mme le Maire indique que le but est d'éviter de laisser une terre agricole dans les mains d'une personne qui installerait des mobil Homes, des caravanes....

M. MARTIN s'interroge sur le fait de la facilité pour les agriculteurs de laisser la Mairie acheter les terres puis de faire un bail.

Mme le Maire rappelle qu'elle mène, avec les élus, une politique de la terre aux agriculteurs soit en accession, soit en bail et lorsque la SAFER alerte sur une vente la commune préempte pour ensuite mettre en location

-M. BRUCHET souligne que cela permet également le regroupement des terres agricoles car il faut être vigilant aux petites parcelles qui favorisent les installations sauvages.

Vote à la **Majorité**.

Par 28 voix Pour : Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Françoise CHEROUTE), Eric BRUCHET (+ procuration Mauricette AGIER), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY, M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Vincent DAVAL, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Anthony MOTOT, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration J.Pierre CHABERT), Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

1 Abstention : Michel MARTIN

Questions diverses : aucune

Infos diverses :

Samedi 17 mars 14h / Parvis Mairie → clôture Semaine de la Poésie

Lundi 19 Mars 18h / Monuments Morts → Commémoration de la guerre d'Algérie

Jeudi 22 Mars 18h30 / Salle Dany → Réunion Publique / Habitat participatif

Vendredi 23 Mars 9h30 / Espace Trenet Salon → Salon des Maires, des élus locaux

Mardi 20 Mars → Ouverture de la Boucherie / rue F Pauriol

Prochain Conseil Municipal 18 Avril 2018

Fin de la séance à

21H30